



Nos questions à la Direction

DISAS (Activités, Organisation)...

Mai 2017

La CFE CGC ayant été interpellée par plusieurs salariés concernant l'activité de la DISAS, nous avons immédiatement écrit à la Direction.

■ Courriel envoyé par la CFE-CGC le 12 mai 2017

Bonjour M. BANLIER,

Lors de nos diverses rencontres avec les salariés dans les Caraïbes, nous avons été interpellés par des salariés de la DISAS au sujet de leur charge de travail.

Celle-ci est en effet impactée par le départ de plusieurs salariés dès 2017, sans que soit tranchée clairement la reprise de leurs activités. Il convient également de tenir compte de l'absence de salariés pour divers motifs, par exemple congés de longue maladie,

Dès cette année et à l'initiative de la DIG, un processus de reprise de l'activité pylônes par l'UPR OUEST et l'unité réseau a été lancé. Des premières réunions ont eu lieu, sans aboutir à ce jour.

Cette activité pylône reste suivie jusqu'à la fin de 1er semestre 2017 par des salariés de la DISAS. **Pouvez-vous confirmer la reprise de l'activité au second semestre par l'UPR OUEST et l'unité réseau ?**

Sinon quelles mesures comptez-vous mettre en place pour palier à cette charge de travail, notamment du fait de départs déjà effectifs ?

L'autre sujet important mis en exergue est la réorganisation de la DISAS. Le fonctionnement actuel est loin d'être optimum et la réorganisation de la DISAS est attendue avec impatience.

Le contrat multi-technique a été mis en œuvre sans réorganisation DISAS, alors que la mise en place de ce CMT impacte l'activité de chacun. Le suivi de cette activité fait aussi appel à un nouveau métier.

Devant l'urgence de la situation, en particulier l'inquiétude des salariés et les risques psychosociaux latents, pouvez-vous nous communiquer le calendrier de présentation aux IRPs ?

Pour mémoire, il avait été annoncé aux salariés une réorganisation à partir de juillet 2017.

La CFE CGC vous remercie par avance pour vos réponses. Nous restons à votre entière disposition.

La CFE CGC reviendra vers vous.

Nous vous remercions pour votre confiance.

Vos correspondants CFE-CGC

Guadeloupe :

Louise BOA 06.90.48.50.04
Gérard BONJEAN 06.90.61.71.77
Christophe DEVAUCHELLE 06.90.55.31.37
Frédéric MARTIN 06.90.31.16.61
Michelle THOMARAT 06.90.55.76.28
Odile TREBEAU 06.90.50.88.99
Jeanne VOUNZI 06.90.58.75.10

Guyane :

Carine BURLAUD 06.96.26.20.49
Joachim CLAU 06.94.41.47.78
Gérard FAYE 06.94.23.23.05
Dominique GIRAULT 06.94.23.25.46
Bruno POUTIER 06.94.23.33.15
Gaëlle MINIDOQUE 06.94.23.77.26
Lionnel PRANDI 06.94.45.63.11

Martinique :

Rodolphe CALONNE 06.96.45.01.23
Christine DUFAY 06.96.44.48.71
Luc DRANE 06.96.22.43.63
Chimao HUYNH 06.96.28.23.38
Lucien JACQUELINE 06.96.40.74.97
Jean LANOIX 06.96.45.17.41
Hubert LEMARQUAND 06.96.28.97.31
Michael MARTHE 06.96.21.34.96
Pierre MEDELICE 06.96.83.15.57
Eric PERTAYS 06.96.31.04.26
Régine PRUDENT GRATIEN 06.90.35.01.47
Joelle SAINTE-ROSE 06.96.85.58.08
Jocelyne VINCESLAS 06.96.45.75.50

Secrétaire National des Territoires Caraïbes - Corse :

Jean Marc DARTAGNAN – 06.89.10.01.12

Tous vos contacts CFE-CGC dans l'annuaire du syndicat

bit.ly/annuaireCFECCG

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC



Tout ce que la Direction vous tait
est sur le web CFE-CGC !
www.cfecgc-orange.org



■ Emportez-nous sur votre mobile ou tablette !



application iPhone



application Android



accès via navigateur

■ Abonnez-vous gratuitement !

La CFE-CGC vous informe sur l'actualité du Groupe Orange, décryptée par notre organisation. Parmi les thèmes que nous abordons régulièrement : emploi, rémunération, conditions de travail, stratégie d'entreprise, analyse des résultats, actualité sociale.

Pour recevoir nos publications par mail, compléter le coupon ci-dessous et (au choix) :

- le faxer au 01 40 45 51 57
- le scanner et l'envoyer par mail à info@cfecgc-orange.org
- le remettre à un représentant CFE-CGC Orange

Et aussi :

- vous abonner en ligne : <http://bit.ly/abtCFE-CGC>
- télécharger notre livret d'engagement : <http://bit.ly/livretCFE-CGC>
- adhérer : <http://bit.ly/adhererCFE-CGC>

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique exclusivement destiné à la gestion de vos abonnements, et sont traitées de manière confidentielle. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en écrivant à la CFE-CGC Orange.